

---

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Nous allons commencer l'enregistrement et commenter l'appel.

YEŞİM NAZLAR : Bonjour. Bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel At-Large du leadership régional du 12 mai 2016. Il est 19 heures.

Aujourd'hui, sur le canal anglais, nous avons Barrack Otieno, Olivier Crépin-Leblond, Wolf Ludwig, Cheryl Langdon-Orr, Holly Raiche, Siranush Vardanyan, Judith Hellerstein et Glenn McKnight. Nous n'avons personne sur le canal espagnol et personne sur le canal français. Nous avons les excuses d'Humberto Carrasco et de Maureen Hilyard. Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang, et moi-même. Nos interprètes d'espagnol sont Sabrina et David et de français, Claire et Camila.

S'il vous plaît, quand vous prenez la parole, donnez votre nom pour permettre aux interprètes de vous identifier sur notre canal. Olivier, vous avez la parole. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Yeşim. Nous avons donc notre appel de leadership régional. Nous allons analyser les recommandations d'ATLAS. Ça fait longtemps. Depuis le sommet d'At-Large. Longtemps. Et nous avons donc beaucoup de choses à analyser. D'abord nous allons avoir une discussion concernant la réunion face-à-face At-Large.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Alan Greenberg ne sera pas avec nous aujourd’hui, mais nous avons analysé les propositions avec le « staff ». Donc nous allons commencer tout de suite avec la révision des recommandations d’ATLAS II.

Comme vous le savez, il y a un groupe de mise en œuvre qui a été formé après le sommet ATLAS pour identifier les recommandations, les analyser. Les points n’étaient pas toujours faciles à comprendre. Et aussi, pour les assigner à des groupes de travail.

Certaines de ces recommandations ont été assignées à des présidents de RALO ou à des RALO.

La première sur notre liste – et j’espère que c’est la dernière fois que nous devons analyser cette recommandation – la première donc est « L’ALAC devrait travailler avec tous les RALO et ALS pour évaluer les expertises actuelles, les intérêts qui existent au sein de nos membres pour identifier les experts dans différentes manières et faciliter la communication au niveau politique ».

Nous voulons savoir donc quel type de connaissances nous connaissons, sur quel type de connaissances nous comptons dans nos communautés. Donc avec le personnel, lorsque nous avons des difficultés, nous pouvons compter sur le personnel, mais, une des raisons pour lesquelles nous avons voulu organiser cela, c’est parce que nous pouvons tirer vraiment un grand bénéfice de nos membres dans ce sens.

La dernière réunion que nous avons eue, lors de la réunion d’ICANN 55 il y a quelques mois, au cours de cette réunion Humberto Carrasco et Siranush Vardanyan avaient dit qu’ils allaient collaborer avec le

---

personnel pourraient élaborer un sondage professionnel à faire auprès des RALO.

Nous ne comptons pas sur la présence d'Humberto Carrasco aujourd'hui sur cet appel. On va demander à Siranush s'il a des nouveautés sur ce point. Ce n'est pas quelque chose de simple, de facile à organiser. Donc nous devons peut-être laisser cela de côté et continuer à avancer, le laisser mûrir, disons.

Bien, Siranush vous avez la parole.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci, Olivier. Est-ce que vous m'entendez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, on vous entend. Allez-y.

SIRANUSH VARDANYAN : Bien. Je pense que la dernière discussion que nous avons eue lors de notre dernière réunion à Marrakech était que s'il n'y avait pas beaucoup d'intérêt de la part de certains RALO, comme NARALO par exemple, et APRALO a fait un sondage du même type qu'ils avaient fait au niveau de la région. Donc on n'a rien fait de plus jusqu'à maintenant, et Humberto ne m'a fait part d'aucune nouveauté non plus dans ce sens. Donc rien n'a été fait dans ce domaine. Je m'excuse.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ce n'est pas un problème, Siranush. Comme nous le savons, c'était Humberto qui devait s'en occuper. Il a travaillé ces derniers mois sur son PHD, donc il avait beaucoup de choses à faire.

Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH : Je vais juste vous proposer deux options. La première ce serait que maintenant qu'Humberto va avoir moins de travail, puisque sa période académique pour son PHD est terminée, il va commencer à travailler avec le personnel sur cette sorte de sondage. Il va être plus disponible. Et puis l'autre possibilité, c'est que le personnel d'At-Large il vous aide. Nous allons mettre en place un projet avec les ALS pour mettre à jour toutes les informations concernant les ALS que nous avons. Nous voulons les unifier dans un seul format et ce projet inclure un contact qu'on va prendre avec les ALS. Donc on va voir les informations qui vont arriver par e-mail, par téléphone, et peut-être que cela va répondre à votre besoin.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi. C'est une bonne nouvelle. Oui. Je pense que le fait de mettre en place un sondage professionnel est difficile pour des gens qui ne connaissent pas. Mais si on a la possibilité de contacter les structures At-Large, l'une après l'autre, et de mettre à jour toutes les informations qu'on a sur eux, je pense qu'on saura si on leur pose des questions quels sont les talents, quelles sont les connaissances que vous avez au sein de vos ALS, je pense qu'on va avoir la réponse dont nous avons besoin.

---

Ici, la seule chose dont nous devons discuter, ce serait par exemple la création d'un questionnaire de type « Multiple choice » ou que les gens nous disent qui les intéresse, ou laisser les gens écrire librement et nous dire quels sont les thèmes qui les intéressent.

Dans le questionnaire, expliquer qu'on ne cherche pas à savoir quel est le domaine, le niveau de connaissance des ALS. On voudrait seulement savoir dans quel domaine on peut compter sur certaines personnes de ces ALS. Peut-être « Multiple choice » ? Heidi ? OK.

On me dit ici – Judith dit que « Multiple choice ». Je n'ai pas lu ce qui était écrit sur le chat quand je dis cela, donc c'est parfait. Bientôt donc il y a une préférence de la part de Judith pour le « Multiple choice ». Bien. On peut faire ça comme ça. Peut-être que le personnel pourra s'occuper de travailler, de préparer cela avec moi-même, avec Siranush peut-être, Siranush et Humberto s'ils veulent participer à ce travail, choisir les différents thèmes. Pour reprendre les thèmes dans la nomenclature que nous avons. Nous avons une taxonomie qui a été élaborée pour notre discussion politique. Ça peut nous servir. Ça serait une partie de la taxonomie. L'autre partie devra être incluse. Ça très la formation, le développement des capacités, ce type de renforcement de capacités, essayer de faire une série de questions, pour [inaudible] de « Multiple choice ». Ces thèmes qui permettent aux gens de répondre en cochant une case.

Bien. Je crois que ce sera mieux que d'envoyer un long sondage aux gens. NARALO dit – on me dit qu'il y a peu d'intérêt de la part de NARALO pour ce sondage et je pense que c'est peut-être la même chose dans d'autres parties du monde.

---

Donc, Siranush dit qu'elle est d'accord. Bien. Qu'elle va nous aider. Parfait. Et Humberto reste aussi dans ce groupe puisqu'il s'était porté volontaire.

Passons à la prochaine recommandation. La recommandation par la suite ne va pas être close encore. Puisque l'objectif ici était de mieux connaître les membres de nos ALS et de pouvoir utiliser cela dans un processus nous permettant d'utiliser notre système de gestion de processus politique en pour que les gens puissent recevoir les informations qui les intéressent.

La prochaine recommandation est la recommandation 31, donc, essayer de chercher l'utilisation d'outils et d'instruments qui pourraient nous être utiles dans notre travail. Donc quand on parle de l'utilisation de « crowdsourcing » je veux vous rappeler que lorsque cela a été écrit il y a quelques mois, Sally était allée voir les membres d'ALAC. Elle avait dit qu'elle voulait utiliser le travail en commun, le type « crowdsourcing » pour tirer un meilleur profit des groupes de travail.

Je pense [inaudible] était laissé de côté puis repris pendant qu'on a eu le sommet At-Large. Je ne suis pas très sûr. Je ne sais pas si c'est vraiment encore le type de chose que notre groupe veut faire. En tout cas, cette manière de faciliter la participation aux commentaires publics, donc continuer d'analyser les meilleurs outils à utiliser.

Nous avons le groupe de travail de technologie qui a discuté la recommandation 31. Je ne sais pas ce qu'a été le résultat de cette analyse. Peut-être que quelqu'un qui a participé à cet appel peut fournir un commentaire. Je vous donne la parole, peut-être. Si vous avez des outils, que vous pensez que le fait d'avoir ce système sur notre site

---

Internet va répondre à notre nécessité. Donc je vous donne la parole. Je vois que Glenn Mc Knight demande la parole. Glenn, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT : Oui. Comme je l'ai dit la dernière fois que nous avons eu une réunion en face à face là-dessus, il semble que Sally s'est arrêtée à une conclusion concernant le « outsourcing » externalisation ouverte, je pense que nous ne sommes pas vraiment sûrs, mais la majorité des personnes non pas avancé. On n'a pas non plus identifié qui était les gens qui voulaient utiliser ce type de système, mais du point de vue de l'équipe technique...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous avons perdu Glenn ? Ah, le revoilà.

GLENN MC KNIGHT : ... Je dirais qu'il y a eu des problèmes, et je peux dire que nous pensons que nous allons analyser lors de notre prochaine réunion au sein de notre groupe de travail cette possibilité de répondre. Mais je voudrais qu'on assigne des gens. Et je serais ravi d'en parler à l'équipe, au groupe de travail de technologie sur lequel on a parlé. On a dit qu'en réalité on avait un problème de personnel, un manque de personnel. Et on s'est arrêté là. Peut-être qu'on pourrait demander qu'il y ait un peu plus de priorité qui soit donnée à ce thème. Merci.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glenn. Je voudrais que l'on puisse clore une de ces recommandations. On pourrait se mettre d'accord ici pour dire que le système de crowdsourcing ou d'internationalisation qui n'a pas beaucoup de succès parce que ce n'est pas comme ça qu'on travaille. Nous devons mettre à jour les assignations données aux présidents des RALO.

Alberto Soto maintenant est remplacé par Humberto. Garth Gruen a été remplacé par vous, Glenn. Donc ce serait ces personnes qui vont être – déjà, il faut corriger cela. Ces présidents des RALO qui vont être modifiés. Au niveau de l'équipe de technologies, on peut se dire que c'est quelque chose qui va avancer, qui va évoluer dans le temps. Je crois que l'opinion de l'équipe technique ne va pas résoudre la question de la participation, des outils. Tous les outils que nous devons analyser ont été analysés. On a fini d'analyser les autres recommandations. Ce serait une possibilité d'y répondre. Mais je pense que si vous êtes d'accord, on pourrait dire que cette recommandation a été complétée. Qu'il y a de nouveaux outils qui ont été testés. Que pour le moment nous n'avons pas trouvé de meilleurs outils qui vont résoudre tous nos problèmes et qui feraient du café et du thé aussi ; mais bon, on s'approche peut-être de la solution. Notre équipe de technologie, notre équipe technologique, continue à faire des recherches sur cette question. Et puis on peut en rester là.

HEIDI ULLRICH : Je voulais juste vous dire, Olivier, que je suis d'accord avec vous quand vous dites que c'est un travail qui est en constante évolution. C'est ce que j'ai dit dans le chat. Donc la recommandation 31 est une

---

recommandation qui est constamment mise à jour. On pourrait, si vous voulez, la considérer comme complétée ou comme quelque chose qui est en cours d'évolution constante.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi. Vous avez mis dans le chat à propos de la tâche du TTF, parce qu'on peut dire que c'est un effort constant qui a lieu, qui évolue en permanence. Et puis voilà.

Glenn Mc Knight demande la parole. Allez-y Glenn.

GLENN MC KNIGHT : Oui. Souvent, l'équipe de la technologie ou l'équipe technologique donne ce type de réponse. Il est possible aussi – [Glenn McKnight à des problèmes de son].

Tout dépend un petit peu de la description, de la terminologie qu'on utilise. C'est un travail qui se fait donc – évolutif, qui se fait en permanence. Ce n'est pas –

Je pense que c'est quelque chose que nous allons continuer à importer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glenn. Je crois qu'on est d'accord là-dessus tous. Nous allons passer au point suivant, à la recommandation suivante.

Il s'agit de la recommandation 42. Donc l'assemblée en face à face des RALO, l'assemblée annuelle, et le fait de rendre possible cette assemblée des RALO de manière annuelle, en personne. Ici, je pense que ce budget pluriannuel, cette proposition donc pour une

---

planification multi annuelle, on peut considérer que ça a été fait. Ça a été approuvé. Donc je dirais une fois que la proposition pour une planification multi annuelle sera acceptée –

On a ici la parole ; deux personnes qui demandent la parole. Glenn Mc Knight, vous avez la parole. Glenn, on ne vous entend pas. C'était une erreur. Holly Raiche.

HOLLY RAICHE :

Lorsque vous dites « approuver par le budget », d'après ce que j'ai compris, le budget est fait annuellement. Mais vu les résultats de la réunion qu'on a eue avec Alan, cela se fait dans le processus de planning, on pourrait considérer si cela a été comme on a dit pour le processus de planification, on pourrait considérer cela comme approuvé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Oui. Tout à fait. La rotation de l'assemblée générale et des sommets est entrée dans le budget d'ICANN. Et il semble que ça ne va pas changer dans les années à venir, futures, puisque c'est une espèce de paquet. Donc ces discussions pour savoir si cela se fera dans le budget ou pas, cette décision n'a pas été prise, et comme Alan l'a dit, nous allons savoir plus dans un mois lorsque le Conseil aura pris sa décision là-dessus. Une fois que le Conseil aura pris sa décision, je pense que cette recommandation sera complétée.

Siranush, vous avez la parole.

---

SIRANUSH VARDANYAN : Je voulais juste poser une question. Je ne sais pas si c'est correct. Est-ce qu'il s'agit que les si ce budget multi annuelle est approuvée par le Conseil, est-ce que ça veut dire que les RALO ne vont pas devoir demander un budget séparé pour les assemblées générales, pour l'assemblée générale de ce RALO qui peut avoir lieu ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Siranush, pour cette question. Pour cette année, je pense que si les RALO ont présenté des demandes pour organiser leur assemblée générale, les finances ICANN vont s'occuper comme ils ont fait cela. Mais pour les années futures, il ne sera pas nécessaire de faire une demande supplémentaire pour l'assemblée générale. Et la date et le lieu de l'assemblée générale, ce sont des spéculations, fonctionneraient selon des discussions bilatérales entre le secteur des finances de l'ICANN, les RALO et l'ALAC. Mais apparemment, il ne sera pas nécessaire d'expliquer pourquoi on a besoin d'une assemblée générale pour faire des demandes pour financer les voyages, pourquoi il est important pour nous de faire telle chose ou telle chose. Tout cela ne sera plus nécessaire. Cette perte de temps ne sera plus nécessaire. Ce sera automatiquement autorisé.

Merci beaucoup. Donc je ne vois pas d'autres mains. Donc apparemment nous avons presque fini cette recommandation et nous avons la recommandation 43. « Les RALO devraient encourager les représentants des ALS inactives à se conformer aux exigences de participation animale de l'ALAC ». Bien. C'est un processus en cours d'évolution encore. Vous savez que l'équipe des attentes et des critères concernant les ALS travaillent encore. Certaines RALO ont fait des

---

progrès pour avancer dans l'élaboration de listes de contacts pour leur ALS et pour pouvoir contacter les structures At-Large et les structures de leur ALS à travers ce système. Cela répondrait donc à cette demande, à cette possibilité de la part des RALO de contacter les ALS qui ne sont pas suffisamment actives et les encouragent à participer davantage.

Je voudrais savoir qu'est-ce que vous en pensez. Qu'est-ce qu'on doit faire ? Est-ce qu'on doit considérer qu'on a fini ? Que cette recommandation est terminée ? Que tous les RALO doivent travailler là-dessus ? Je vois Siranush Vardanyan. Siranush, vous avez la parole.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci, Olivier. Cela fait quelques mois, nous avons envoyé les paramètres que nous avons collectés au cours des deux dernières années concernant surtout la participation aux réunions mensuelles et donc – [Pardon, mais le son de Siranush n'est pas bon, on ne peut pas interpréter comme ça]

YEŞİM NAZLAR : Siranush, vous m'entendez ? Excusez-moi de vous interrompre, mais vous êtes très, très faible on ne vous entend pas. Est-ce que vous pourriez peut-être essayer de vous rapprocher du micro ?

SIRANUSH VARDANYAN : Vous m'entendez maintenant ?

YEŞİM NAZLAR : Oui. C'est mieux. Merci. On s'excuse.

SIRANUSH VARDANYAN : Non. Ce n'est pas grave. Donc pour reprendre, qu'on a envoyé ces informations par courrier électronique le 9 avril. Nous leur avons donné quelques mois pour nous répondre, pour voir s'ils vont répondre de manière active et commencer à participer, on a, mais on n'a de toute façon commencé à travailler sur une notification finale, un avis final, avec Seun, qui sera envoyée d'ici quelques mois.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Siranush. J'ai une question à proposer concernant la participation. Vous dites que vous avez examiné la participation aux réunions mensuelles et que, à l'APAC, vous avez eu 18 RALO conjoints ou 18 séminaires Web conjoints avec APRALO, n'est-ce pas ? Alors vous dites que vous avez enregistré la participation. Est-ce que cela inclut également les appels de l'ALAC et des groupes de travail ?

SIRANUSH VARDANYAN : La participation dont je parle comprend toutes les réunions, des séminaires Web, et les groupes de travail aussi bien sûr. Donc s'il y a des personnes qui ne participent pas aux appels mensuels, mais il participe aux appels des groupes de travail ou aux séminaires Web, c'est également considéré une participation active. Donc on a tout compris, tous les aspects de la participation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Merci, Siranush. On a du mal à vous suivre parce que le son est un peu haché. Je ne sais pas si vous êtes connectés exclusivement à travers

---

Adobe Connect où à travers le téléphone. Peut-être qu'on pourrait essayer de vous rejoindre par le téléphone ou essayer quelque chose d'autre. On a compris l'idée.

SIRANUSH VARDANYAN : Oui. Je ne suis que connecté à travers Adobe Connect. Donc c'est ça le problème.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ah. D'accord, Siranush. Vérifiez s'il vous plaît que ce qu'on a noté sur l'écran est bien ce que vous avez voulu dire. Autrement, faites-nous savoir à travers le chat. Nous allons maintenant passer à Judith Hellerstein.

JUDITH HELLERSTEIN : J'ai travaillé avec Glenn sur cette recommandation et nous avons évalué les mesures que nous avons prises. Nous avons fait des analyses par rapport à ces mesures. Est-ce que nous avons eu est que la participation mensuelle aux réunions de NARALO et aux réunions des groupes de travail, tout a été compris, on a vu qu'il y avait également d'autres participations au sein de l'ALAC.

On n'a pas évalué la participation en dehors de l'ALAC.

Mais on a reçu beaucoup de réponses et on a évalué le processus de la décertification qui est en cours en ce moment au sein de notre RALO. Et on a identifié un problème par rapport aux règles de procédure. Vous savez que Siranush vient d'expliquer les procédures d'APRALO. Pour le cas de NARALO, on est en train de travailler sur une mise à jour des

---

règles de procédure afin de nous permettre d'utiliser toutes ces mesures en tant que mesures. En ce moment, nos règles de procédures n'établissent pas que la participation soit une exigence. Donc il faut que l'on modifie cela parce qu'il me semble que la participation, que ce soit à beaucoup de réunions au sein d'un groupe de travail ou au sein de l'ALAC, est une exigence. Afin de participer en tant qu'ALS. Ce n'est pas nécessairement une exigence pour être un participant individuel, mais c'est une exigence pour les ALS.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :** Merci, Judith. Vos remarques sont fort utiles. Je vois qu'il y a ici un patron que l'on suit. Donc on a non seulement la participation dans les appels des RALO, mais également la participation aux appels des groupes de travail et aux appels de l'ALAC, peut-être même à travers la liste de diffusion d'At-Large. Je sais que les ALS peuvent également participer à travers les listes de diffusion. Donc je pense que c'est une bonne initiative, et on a deux régions déjà qui commencent à utiliser cette méthode.

Voyons maintenant si Aziz d'AFRALO suit la même méthode. Bienvenue, Aziz. Vous avez la parole.

**AZIZ HILALI :** Merci beaucoup, est-ce que vous m'entendez ? Juste pour vous dire un peu au niveau d'AFRALO ce que nous avons fait, c'est que nous avons démarré, il y a à peu près deux ans, un groupe de travail dans lequel il y a huit ALS sur les 40. L'objectif, c'était de revoir complètement les règles, toutes les règles, que ce soit l'accréditation des nouvelles ALS,

---

que ce soit la décertification, et aussi la participation active. Nous avons bien commencé le travail. Malheureusement, la personne qui travaillait ce travail, lorsque le sujet de la transition et de la responsabilité est arrivé, ce travail a été suspendu. Comme vous savez, nous avons une participation très importante dans les groupes ICG, CCWG et CWG, pas réciproquement Mohamed, Seun et Tijani.

Donc rien qu'hier, nous avons fait une réunion, une téléconférence, où nous avons eu une participation record. Il y avait beaucoup de monde. Il y avait pratiquement le trois quarts des ALS. Bien sûr, on a une partie, je dirais 20 pour cent, que nous ne voyons jamais. Et nous sommes en train de travailler dessus, pour faire de la décertification éventuellement. Nous avons aussi un autre problème au niveau de la région Afrique ; il y a certains pays qui sont trop représentés par plusieurs ALS. Nous avons un pays comme le Cameroun ou le Nigéria qui sont représentés par cinq ALS, alors qu'il y a des pays qui ne sont pas représentés. Donc on est aussi en train de réfléchir sur comment faire un équilibre particulièrement lorsqu'il y a des élections, etc.

Mais pour revenir à la question [inaudible], nous avons discuté de ça hier dans la téléconférence mensuelle. Et nous allons reprendre le travail très bientôt avec des conférences « call » pour terminer le travail sur les règles de procédures. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Aziz. Vos informations sont tout à fait intéressantes et utiles. On comprend clairement ce que vous dites. C'est vrai que la transition de la supervision de l'IANA et la responsabilité de l'ICANN nous ont pris beaucoup d'énergie, et d'ailleurs, je dirais que c'est le cas

---

pour toutes les régions At-Large en général. Donc j'espère qu'on pourra tous nous concentrer à nouveau sur notre travail.

Je ne vois pas d'autres mains levées en ce moment ? Est-ce qu'on a des représentants de LACRALO connectés à cet appel ? On n'a pas de participants de LACRALO sur Adobe Connect, mais il y a quelqu'un connecté à travers le téléphone.

YEŞİM NAZLAR : Bonjour, Olivier. C'est Yeşim. Non, on n'a personne de LACRALO en ce moment.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Nous allons ajouter une action à suivre pour qu'après cet appel, LACRALO nous fasse savoir ce qu'ils sont en train de savoir par courrier électronique. On va leur demander de nous faire parvenir ces informations.

Je vois qu'Aziz lève la main. Allez-y, Aziz.

AZIZ HILALI : Oui. Je voulais juste ajouter que c'est dommage que LACRALO ne soit pas représentée dans cette réunion parce que d'après mes informations, c'est le RALO qui est le plus avancé dans les règles de procédures. Voilà c'est tout.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci, Aziz, de cette observation. Je pense que ce n'est pas la peine d'attendre jusqu'à la prochaine réunion des dirigeants des RALO, et

---

donc on va leur demander de nous envoyer des détails de leur initiative par courrier électronique puisque comme vous dites, ils sont en train de travailler là-dessus. Donc on va ajouter cette information à notre page wiki tout de suite.

Entre-temps, je change de casquette, et je parle en tant que représentant d'EURALO pour vous raconter qu'EURALO vient de commencer à travailler pour la réimplication de nos chapitres, de nos ALS. On a lancé une initiative pour la participation des ALS, et je pense que ces travaux vont nous permettre d'aller de l'avant avec nos travaux. Nous allons contacter nos structures At-Large et commencer à travailler de manière similaire à ce que font les autres RALO en ce moment.

Je vois que mon collègue Wolf Ludwig lève la main. Donc je vais lui donner la parole.

WOLF LUDWIG :

Merci, Olivier. Nous avons une assemblée générale il y a quelques mois. C'était une réunion présentielle et il a fallu qu'on se déplace pour y participer.

Lors de la réunion de Dublin, nous avons eu beaucoup de participants qui ont assisté à cette assemblée générale qui constitue toujours un bon instrument qui nous permet de nous informer de nos points de contact, pour voir si leurs coordonnées sont toujours valables et voir si sont toujours au courant de ce que nous faisons. Il y a eu deux membres qui n'ont pas répondu à notre invitation et qui n'ont pas participé à la réunion. Et sur notre liste interne d'EURALO, en ce moment, nous avons un processus de décertification en cours pour ces deux ALS. Il s'agit de

---

deux chapitres ISOC, l'un ne répond jamais et l'autre répond de temps à autre. Donc celui qui répond de temps à autre est le chapitre de la Bulgarie, et ce sont les deux cas pour lesquels nous n'avons pas d'information de coordonnées à jour.

Quant aux autres ALS, il me semble que les informations sont toujours à jour. De toute façon, notre équipe de travail chargée de l'implication des ALS travaille sur l'élaboration de nouveaux outils pour prendre cela en charge. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Wolf. Oui. J'ajouterais que l'équipe de travail spéciale ne vient que de commencer à se réunir. Ils n'ont même pas commencé ce travail. Pour l'instant, il n'y a pas moyen de savoir si cela résultera à la décertification des structures At-Large qui ne répondent pas ; il faudrait voir si l'on a des exigences de participation minimale. Si c'est le cas, il faudrait que l'on commence à informer nos structures At-Large de cette exigence.

Bien. Il me semble qu'on est à la fin du point 2 de l'ordre du jour. Je viens de voir l'heure. On était censés passer 25 minutes là-dessus, mais d'ailleurs on a passé 20 minutes de plus.

Donc on va passer tout de suite au point numéro trois de l'ordre du jour qui est la proposition d'At-Large pour la planification pluriannuelle des réunions présentielle. Vous auriez peut-être déjà vu cela sur la liste de diffusion d'At-Large. Alan nous a déjà envoyé beaucoup de détails par rapport à où on en est. Il nous a également fait part de ce qui a été proposé. Il semblerait que tout avance comme prévu, c'est-à-dire qu'il

---

faudra attendre quelques semaines de plus pour savoir si notre proposition a été acceptée par le Conseil ou pas et par le Comité de finances du Conseil également bien sûr. Mais tout marche comme sur des roulettes.

Donc à ce point-là, je voudrais vous demander des questions là-dessus. Je suis prêt à répondre à toute question que vous pourriez avoir. Je ne vois pas de main levée. Je pense que le message d'Alan Greenberg était suffisamment clair et que tout le monde a bien compris. Donc Alan nous a aidés à présenter cela auprès du Conseil d'admiration d'abord et le faire suivre à travers les différentes étapes de la procédure qui sont multiples comme vous savez.

Maintenant, au point suivant de l'ordre du jour qui est la révision d'At-Large. Je vois qu'on a Holly et Cheryl connectées à cet appel. Je ne sais pas laquelle des deux voudrait prendre la parole pour nous présenter la révision d'At-Large, donc je leur donne la parole. C'est à elles de choisir.

HOLLY RAICHE : Je commencerai. Cheryl pourra compléter si besoin.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Pour le procès-verbal, c'est Holly au micro, autrement il serait très difficile de savoir qu'est-ce qu'elles ont choisi.

HOLLY RAICHE : Oui. Je suis Holly Raiche. Nous avons eu une réunion d'une petite équipe à la fin avril au cours de laquelle nous avons discuté du programme. On n'est pas énormément en retard. On s'est demandé s'il

---

fallait attendre l'annonce de l'auditeur indépendant. Je ne sais pas si Cheryl sait s'il faut que l'on attende, je sais que dans ce rapport on ne sait pas exactement de qui il s'agit. C'est peut-être une erreur.

HEIDI ULLRICH :

Non. Que je sache, ce rapport n'est pas disponible pour le moment. Je contacterai l'auditeur pouvoir. Il manque beaucoup. Et je vous le ferai savoir.

HOLLY RAICHE :

Parfait. Merci.

Donc cela dit, j'étais contente de voir qu'un nombre des critères avait été identifié par d'autres personnes qui participent à cet appel et qui ont été abordées par d'autres personnes, notamment par Cheryl et par d'autres personnes –

donc, tout ce que je dirais, est que vu que l'annonce est prévue avoir lieu d'ici peu, on devrait être presque à la fin de la planification. Après quoi, il y aura beaucoup de réunions, seulement des réunions individuelles avec les membres de l'équipe, mais également avec l'auditeur indépendant et avec l'ALAC. Donc on n'est pas énormément en retard, comme je l'ai dit. Et on se réunira avec l'auditeur indépendant à Helsinki. C'est à ce point-là que nous allons définir à la portée exacte d'entretien qu'il devra avoir avec nous. Je ne pense pas que cela est défini pour l'instant. Olivier, je pense que je n'ai rien d'autre à dire. Je ne sais pas si Cheryl a quelque chose à ajouter concernant le travail de l'auditeur indépendant – que je sache, il n'y a

---

plus rien d'autre à dire. Cheryl était connectée tout à l'heure, je ne sais pas si elle nous entend.

CHERYL LANGDON-ORR : Je ne sais pas si vous m'entendez. Je ne suis connectée qu'à travers Adobe Connect.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Cheryl, on vous entend de très loin. Est-ce que ça va mieux ? Je pense qu'on pourra se concentrer. J'espère que les interprètes vont pouvoir vous entendre.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Il va falloir que vous vous concentrez ayez. Moi-même, j'essaye de me concentrer. Je sais que je suis difficile à interpréter.

Je participe beaucoup et je fais partie de la plupart des groupes créés. On échange toujours les critères suivis et des opinions. Alan, Holly et moi-même, nous avons toujours nos propres points de vue pour évaluer les critères. Il y a des gens, au sein de notre groupe, qui ont déjà travaillé sur les révisions précédentes. Ils collaborent avec nous en tant que gérants du budget du groupe présent, du groupe actuel. Donc ils vont nous aider à identifier ce que l'on ne verrait peut-être pas de nous-mêmes. Donc je pense que tout fonctionne très bien. On s'est très bien organisé. C'est tout ce que je voulais dire.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Cheryl. Je crois que les interprètes n'ont pas su interpréter, parce qu'ils ne vous entendaient pas, mais il y a d'autres personnes connectées à cet appel qui vous entendaient.

Donc ce que vous dites, en fait, est plus qu'un nombre de flatteries pour ces personnes qui vont faire la révision. Et vous avez dit beaucoup de choses, mais en ce moment je sens que j'essaye de résumer la trilogie du « Seigneur des anneaux » et c'est un peu dur à faire en deux minutes.

En tout cas, merci. J'ai une question personnelle qui porte sur le centre ou le point de la révision. Est-ce que vous êtes sûrs que la révision se centrera sur les structures At-Large ou alors se centrera-t-elle sur les RALO ou sur l'ALAC ?

Holly Raiche, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE : Merci, Olivier. Étant donné que l'ALAC lui-même a déjà fait l'objet d'une révision auparavant, à un moment auquel l'existence des ALS n'était pas considérée, on ne compte pas se concentrer tellement sur l'ALAC, mais surtout sur les structures At-Large connues comme ALS. Bien sûr, il serait impossible de ne pas se concentrer également sur l'ALAC, mais, étant donné que les ALS n'existaient pas à l'époque où l'on a fait la première révision, nous allons nous concentrer sur tous sur les ALS. Est-ce que j'ai répondu à la question ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci. C'est une très bonne réponse d'ailleurs.

---

Les dirigeants des RALO s’attendent donc à pouvoir travailler avec ces personnes qui vont faire la révision. Ces merveilleuses personnes qui vont le faire comme Cheryl l’a dit. Cheryl vient d’ajouter sur le chat un petit résumé ; elle me dit « Je suis ravie des personnes qui ont été sélectionnées et je suis tout à fait contente du résultat final. Les RALO et les ALS sont essentiels à cette révision dans le cadre de ce modèle de trois couches ».

Y a-t-il d’autres questions des participants du chat ? Non. Je ne vois pas de main levée. Donc, soit j’ai bien compris et ils sont tout à fait étonnés par ce qui va leur arriver et ils attendent à voir ce que cela va donner et ils sont prêts. Bon. On est tous contents de pouvoir collaborer avec l’auditeur indépendant et cette tierce partie qui est une société de révision. On aura donc un rapport très proche entre les ALS, les RALO, et l’ALAC, ce qui est très important.

Et, Cheryl, je ne voudrais pas m’opposer à vous. Je ne vois pas de main levée. Donc je remercie Cheryl et Holly de ce rapport, et nous allons passer au [inaudible].

Je ne vois pas de main levée, donc finalement on a fini avant l’heure. Merci à tous et j’espère vous revoir à Helsinki. Assurez-vous de trouver des masques pour pouvoir dormir parce qu’on me dit qu’on sera en Finlande pendant les nuits blanches. Donc si vous avez du mal à dormir, vous aurez du mal à dormir là-bas.

HEIDI ULLRICH :

Pardon, Olivier.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Heidi, je n'ai pas vu votre main levée.

HEIDI ULLRICH : Non, je m'excuse.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Allez-y.

HEIDI ULLRICH : Bien. Oui. Traditionnellement, l'appel avant les réunions présentiels devrait inclure une discussion pour définir quel sera l'ordre du jour lors des réunions présentiels. Est-ce que vous êtes censés avoir un autre appel avant la réunion d'Helsinki au comptez-vous le faire par mail ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Le problème par rapport à l'ordre du jour en ce moment est qu'en termes généraux, il semblerait que le programme général de la réunion de l'ICANN n'est pas prêt. Donc je ne sais pas exactement qu'est-ce qu'il va falloir que l'on discute une fois qu'on aura le programme. C'est vrai que les dirigeants des RALO ont sans doute des questions à discuter, mais je ne sais pas s'il y aura beaucoup de discussions à venir. Est-ce qu'on pourrait remettre cette décision à plus tard et définir par mail s'il est nécessaire d'avoir un appel avant la réunion présentielle ?

Je sens qu'on a tellement de conférences en ce moment, de téléconférences, qui n'est pas forcé d'avoir tous les présidents des RALO connectés à cet appel et qu'il n'y a aucun sens en fait d'avoir un autre appel que pour discuter de l'ordre du jour.

HEIDI ULLRICH : Oui. Il me semble que c'est une décision très logique.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : D'accord. Donc on ajoute un point à suivre pour ne pas l'oublier, et nous allons faire le suivi à travers la liste de diffusion du secrétariat. Donc, deux minutes avant l'heure, c'est une des premières fois que je finis avant l'heure et j'en suis très fier. J'espère que vous allez tous célébrer ces deux minutes que je vous rends. Merci d'avoir participé.

Nous remercions les interprètes et le personnel. Les interprètes auront besoin d'avoir des écouteurs beaucoup plus puissants pour pouvoir entendre Cheryl la prochaine fois. Merci et au revoir. La réunion est maintenant close.

YEŞİM NAZLAR : La réunion est maintenant close et vous serez déconnectés. Merci d'avoir participé.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**